



Le Département de Meurthe et Moselle recherche :

UN MEDECIN PMI de territoire (homme, femme)

**Spécialisé.e en pédiatrie, gynécologie obstétrique, psychiatrie infantile
ou en santé publique**



Situé dans la région Grand Est, le département de Meurthe et Moselle (collectivité de 3 350 agents) couvre une population de 733 821 habitants (591 communes réparties en 23 cantons).

Au travers d'une grande diversité de métiers (143 métiers différents), il porte une politique forte en direction des solidarités pour permettre un accès pour tous aux services départementaux de proximité et l'accès aux droits fondamentaux que sont la santé, l'insertion sociale et professionnelle, la protection de l'enfance.

La prévention est le levier privilégié de sa politique de solidarité afin de lutter contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge de la vie.

Chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant, le service départemental de protection maternelle et infantile (PMI) concentre ses actions sur la période de la maternité et des 6 premières années de l'enfant. Composé de personnels qualifiés, le service de PMI est le premier maillon des services oeuvrant quotidiennement pour aider et accompagner les familles dans leurs difficultés et leur permettre de devenir ou redevenir acteur de leur projet éducatif et familial.

MISSION CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de territoire et en liaison fonctionnelle avec le médecin départemental de PMI, auprès de qui vous faites remonter les indicateurs de santé de votre territoire, vous pilotez le projet territorial de PMI afin d'en garantir la cohérence, la répartition équilibrée des moyens, ainsi que la continuité du service public de PMI et l'articulation avec les partenaires et les autres services du département.

Élément moteur d'une équipe pluri-professionnelle de santé, secondé.e d'un ou plusieurs cadre.s de santé territorial.aux de PMI et d'une cellule administrative, vous assurez l'accompagnement technique de l'ensemble des professionnels de PMI rattaché.e.s à la Maison départementale des solidarités sur laquelle vous intervenez.

ACTIVITES

Pilotage de la politique territoriale de PMI et promotion de la santé

- Impulser le projet local de santé publique conformément aux orientations départementales, en tenant compte des indicateurs de santé de son territoire, réaliser le rapport d'activités PMI du territoire
- Coordonner la représentation de la PMI au niveau territorial auprès des partenaires (CAF, Education nationale, réseau périnatal, ARS, ...)
- Développer les articulations avec les partenaires de santé au sein du territoire : CMP, CAMSP, CPEF, professionnels de santé libéraux et hospitaliers

Coordination santé maternelle et infantile

- Garantir le suivi et la tenue des dossiers santé de l'enfant et des tableaux de bord ainsi que l'utilisation de ces données
- S'assurer de la coordination du parcours de santé des enfants et des femmes enceintes
- Décider des mesures de TISF périnatales, en collaboration avec la sage-femme coordinatrice départementale et valider l'organisation des interventions des professionnels de PMI

Activité clinique

- Réaliser des consultations petite enfance et des bilans en école maternelle (BEM)
- Participer aux équipes de suivi de la scolarisation des enfants à besoins spécifiques et aux réunions de groupe de pairs

En matière de protection de l'enfance

- Veiller au suivi médical des enfants bénéficiant d'une mesure de protection en tant qu'expert en santé
- Contribuer en lien avec les responsables ASE, SSD et CEMMA à la protection des enfants
- Missionner les professionnels dans le cadre des évaluations des informations préoccupantes (IP), définir les stratégies d'intervention et prendre les décisions de protection en lien avec les cadres concernés

Management d'équipe et accompagnement des pratiques des professionnels de PMI

- Assurer l'encadrement du/des médecins de PMI chargé.e.s de l'activité clinique sur le territoire, des secrétaires de santé maternelle et infantile et des cadres de santé territoriaux de PMI
- Assurer l'accompagnement technique des professionnels de PMI des territoires (échéances, relecture des écrits, agréments, ...)

Participation aux instances territoriales et aux actions transversales

- En tant que membre du comité de direction territoriale, participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet territorial
- Garantir la représentation du service de PMI sur son territoire
- Décliner les projets départementaux sur le territoire.

PROFIL

Vous êtes force de proposition, vous souhaitez contribuer aux enjeux de promotion de la santé et de protection des mineurs en danger existants en Meurthe-et-Moselle, vous savez ou vous souhaitez animer une équipe pluri-professionnelle de santé.

Vous êtes reconnu.e pour vos qualités relationnelles (dialogue, écoute, pédagogie) et votre capacité d'analyse et d'observation. Disponible et organisé.e, vous savez travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les différents acteurs oeuvrant dans le champ sanitaire et social.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE ET AVANTAGES

Le Conseil départemental propose à ses agents des modalités de travail et d'organisation particulières, permettant d'articuler au mieux les temps professionnels et personnels (cycles de travail, télétravail, RTT et congés annuels, prestations sociales (CNAS), véhicule de service, téléphone portable professionnel).

Le poste est ouvert aux médecins de 2ème classe et 1ère classe et médecins hors classe. Rémunération selon traitement indiciaire, régime indemnitaire et NBI (pour les fonctionnaires uniquement).

Vous travaillerez sur un poste à temps complet, au sein de la Maison du département du territoire

VOUS SOUHAITEZ POSTULER

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter : Docteur / tél : 03.83.94.

Vous pouvez aussi consulter les publications du Département : http://meurthe-et-moselle.fr/les-publications?field_cat_goriespubli_tid%5B%5D=138&=Appliquer


Le site internet du Département 54 : <http://meurthe-et-moselle.fr>


Vous êtes tenté par cette expérience professionnelle riche en diversité, rejoignez l'équipe du territoire et de la protection maternelle et infantile en postulant auprès de la Direction des Ressources Humaines :


**Directeur des Ressources Humaines
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
48 esplanade Jacques Baudot
54000 NANCY
Adresse mail : drhcandidatures@departement54.fr**


Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Retrouvez les actualités du Département de Meurthe et Moselle sur les réseaux sociaux :

 **facebook** : <https://m.facebook.com/departement54>

 Twitter : <https://twitter.com/Departement54>

 **Instagram** : <https://www.instagram.com/departement54/>

 Dailymotion : <https://www.dailymotion.com/departement54>